

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du Code de l'Education et notamment l'article L 613-1 ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019, modifié, portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques ;

DECIDE

Article 1 :

Les jurys des semestres 5, 6, de l'année et de délivrance du diplôme de la licence professionnelle mention **Valorisation des Agroressources, parcours Entomologie Appliquée Innovante et Durable (entomAID)**, au titre de l'année universitaire 2025/2026, sont constitués comme suit :

Président du jury :

- Mme Roux Géraldine **Professeure des Universités**

Vice-Président du jury :

- Mme Taillebois Emiliane **Maître de Conférences**

Membres du jury :

- | | |
|----------------------------|--|
| - Mme Vinauger-Tella Elise | Professeure certifiée |
| - M. Bressac Christophe | Maître de Conférences (Université de Tours) |
| - M. Cottin Benoit | Professionnel |

Article 2 :

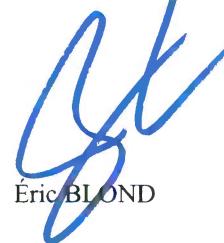
En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement de la licence professionnelle mention **Valorisation des Agroressources, parcours Entomologie Appliquée Innovante et Durable (entomAID)**, est constitué comme suit :

-	Mme Roux Géraldine	Professeure des universités et responsable de la formation
-	Mme Taillebois Emiliane	Maître de Conférences
-	M. Bressac Christophe	Maître de Conférences (Université de Tours)
-	M. Cottin Benoit	Professionnel
-	M. Baudouin Guillaume	Professionnel
-	Mme Lesut Estelle	Chargée d'apprentissage
-	M. Beaufreton Etienne	Secrétaire au département de Biologie
-	M. Deneux Amaury	Etudiant (FA)
-	Mme Chochon Adèle	Etudiante (FA)
-	Mme Javelle Fanny	Etudiante (FI)

Fait à Orléans, le 21/10/2025



Éric BLOND